

DP

# DOMAINE PUBLIC

**Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse**

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

*En continu, avec liens et commentaires, sur [domainepublic.ch](http://domainepublic.ch)*

DP2039

Edition du  
26 mai 2014

DANS CE NUMÉRO

---

**Credit Suisse: selon que vous serez puissant ou misérable...** (Jean-Pierre Ghelfi)

L'organisation de la banque a présenté des lacunes considérables, sans que ses dirigeants ne soient pour autant sanctionnés

**La levée très sélective du secret bancaire** (Jean-Daniel Delley)

Et l'assistance à la lutte contre l'évasion fiscale dans les pays en développement?

**Mondial de football: l'image dégradée du Brésil** (Jacques Guyaz)

Les JO en Russie, le Mondial de football au Brésil: loin de rendre ces pays plus populaires en Occident, leur image s'en trouve au contraire dégradée

**Logement: et si les solutions se trouvaient au niveau communal?** (Michel Rey)

Des villes petites et moyennes luttent concrètement contre la pénurie de logements à loyer abordable

# Credit Suisse: selon que vous serez puissant ou misérable...

L'organisation de la banque a présenté des lacunes considérables, sans que ses dirigeants ne soient pour autant sanctionnés

Jean-Pierre Ghelfi - 23 mai 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/25843>

La deuxième plus grande banque «helvétique» a donc été condamnée à verser à trois organismes américains (le Département de justice, la Réserve fédérale et le Département des services financiers de l'Etat de New York) une amende totale de 2'815 milliards de dollars pour avoir aidé des citoyens de ce pays à frauder le fisc.

Credit Suisse ne conteste pas les faits qui lui sont reprochés puisqu'il reconnaît sa culpabilité - contrairement à UBS, première banque «helvétique», qui s'était acquittée en 2009 d'une amende de 780 millions de dollars sans pour autant avoir dû admettre un comportement criminel.

Cette sanction n'est pas une surprise. Depuis des semaines, les médias ont distillé quasi quotidiennement des informations partielles sur l'évolution des négociations entre les instances américaines et la banque, qui s'avèrent tout à fait pertinentes maintenant que le verdict est tombé. A tel point d'ailleurs que le cours de l'action de Credit Suisse n'a même pas réagi!

La vraie nouvelle est venue d'ailleurs. De là où on ne l'attendait pas. L'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers helvétiques

(la Finma) a rendu public un «rapport succinct» de son enquête «sur les affaires de Credit Suisse concernant des clients US» qui rend compte des motifs et des résultats d'une procédure menée de 2011 à 2012 à l'encontre de cette banque. Habituellement, la Finma ne rend pas publics de tels documents.

## Rapport accablant

Ce rapport, il faut le dire (et le [lire](#)) est accablant. Mais tout accablant soit-il, l'autorité fédérale n'a pas pris de sanction contre les hauts responsables de la banque (Conseil d'administration et/ou Direction générale) car il n'y aurait pas d'indice précis que ces personnes aient été au courant des comportements illégaux (du point de vue du droit américain) de certains de ses employés.

Les éléments rassemblés dans ce document confirment, si l'on ose dire, que les autorités des Etats-Unis étaient parfaitement légitimées à enquêter sur le comportement de Credit Suisse.

Quelques extraits s'imposent.

«La Finma a constaté dans sa décision que Credit Suisse a gravement contrevenu, par ses faiblesses et erreurs, au droit suisse de la surveillance, en

déterminant, contrôlant et limitant de façon insuffisante les risques juridiques liés aux relations clientèles transfrontières avec des personnes U.S.. Credit Suisse a manqué à l'exigence de garantie d'une activité irréprochable. Les responsables hiérarchiques, en particulier ceux du bureau national U.S. [de la banque], n'ont pas suffisamment assumé leurs responsabilités. Les fonctions de support et de contrôle n'ont pas enregistré, ni transmis, de signaux d'alerte. Cet état de fait était de nature à entraver une surveillance efficace. En revanche, la Finma n'a décelé aucun indice laissant supposer que les cadres supérieurs de Credit Suisse aient eu connaissance de manquements concrets.

La direction et le contrôle des opérations financières transfrontières doivent, du point de vue du droit suisse de la surveillance, être jugés à l'aune des exigences formulées par le droit bancaire en matière de garantie d'une activité irréprochable et d'organisation et, partant, de l'exigence d'une gestion des risques adaptée. Une banque doit être en mesure de déterminer, limiter et contrôler les risques opérationnels et juridiques, dont font partie les risques de réputation liés aux

*opérations financières transfrontières (voir art. 3 al. 2 let. a LB). L'exigence d'une organisation administrative appropriée s'applique aussi au groupe financier dans son ensemble (voir art. 3f al. 2 LB). Une bonne gestion des risques à l'échelle du groupe exige de déterminer, mesurer, contrôler et limiter de manière appropriée les risques importants pour le groupe. Dans le cas du groupe Credit Suisse, la Finma a constaté des lacunes considérables dans la manière de déterminer, limiter et contrôler les risques liés aux affaires U.S. et donc une gestion des risques insuffisante.»*

### **Grave violation**

La Finma relève quatre lacunes principales dans la détermination des risques, dans la limitation des risques et dans le contrôle des risques. Ce qui, au total, conduit à de «*graves violations des exigences en matière de garantie d'une activité irréprochable posée par le droit suisse de la surveillance*». Et la Finma enfonce le clou: «*l'exigence de garantie d'une activité irréprochable doit être respectée non seulement par les collaborateurs d'une banque, mais aussi par la banque (ou le groupe financier) elle-même, par l'entremise de*

*ses organes dirigeants.»*

Que la Finma, sur la base de ces constats, puisse écrire qu'elle «*n'a décelé aucun indice laissant supposer que les cadres supérieurs de Credit Suisse aient eu connaissance de manquements concrets*» et qu'en conséquence ces personnes n'encourent pas de sanction, est tout simplement stupéfiant puisque, quelques lignes plus bas, elle précise que l'exigence d'une activité irréprochable doit être respectée aussi par la banque elle-même par l'entremise de ses organes dirigeants. N'est-on pas autorisé, sur cette base, à considérer que si de si graves lacunes avaient été constatées dans une banque qui ne serait pas *too big to fail*, ses organes dirigeants ne s'en seraient pas tirés à si bon compte?

### **Hypocrisie américaine**

Ajoutons encore trois considérations. Selon le droit fiscal suisse, Credit Suisse pourra faire valoir que cette amende représente des frais de gestion qu'elle sera autorisée, pour la plus grande partie, à déduire de sa déclaration d'impôts. Ce seront donc un peu tous les contribuables helvétiques qui en feront les frais. Et il serait très surprenant qu'une majorité se dessine aux Chambres

fédérales pour modifier une telle pratique.

Pour les autorités américaines, le verdict concernant Credit Suisse constitue un précédent. La douzaine de banques helvétiques sous enquête au Etats-Unis (catégorie 1) peuvent prévoir des provisions nettement supérieures à ce qu'elles estimaient il y a encore peu. Quant aux plus de cent banques dans les autres catégories - elles disent qu'en principe elles n'ont pas eu de comportement «*coupable*», mais ne peuvent pas l'exclure totalement -, il sera intéressant de voir si les amendes qui leur seront infligées ne seront pas, en proportion, encore plus lourdes que celle acquittée par Credit Suisse. On ne peut exclure cette éventualité, qui confirmerait qu'il vaut mieux être *too big to fail*.

Et *last but not least*, impossible de ne pas relever l'hypocrisie des Etats-Unis, si prompts à sanctionner les entreprises étrangères qui permettent à certains de leurs contribuables de soustraire leurs revenus et/ou leurs fortunes au fisc, alors qu'ils ne font rien pour empêcher des contribuables d'autres pays de se soustraire à leurs fiscs nationaux et déposer leurs avoirs dans plusieurs Etats - en particulier en Floride et au Texas.

# La levée très sélective du secret bancaire

Et l'assistance à la lutte contre l'évasion fiscale dans les pays en développement?

Jean-Daniel Delley - 20 mai 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/25832>

La Suisse veut se débarrasser de son étiquette de paradis fiscal. Voilà cinq ans, le Conseil fédéral a fait le choix d'une place financière propre. Mais tous les pays ne sont pas, de loin, bénéficiaires de cette nouvelle politique de transparence.

Au début de cette année, le gouvernement a [décidé](#) d'étendre de manière unilatérale l'assistance administrative élargie à [tous les pays](#) auxquels la Suisse est liée par une convention de double imposition (CDI). Il s'agit du standard de l'OCDE qui permet notamment de faire des demandes groupées et d'obtenir des informations sans devoir fournir des détails supposant que ces informations sont déjà connues. Voilà donc un vrai pas en avant dans le grand nettoyage de la place financière.

Reste que seuls 44 pays en développement sur 148 sont au bénéfice d'une CDI avec la Suisse. Ils pourront donc à l'avenir compter sur l'aide de Berne dans leur lutte contre l'évasion fiscale. Et la centaine d'autres pays? Négocier une CDI représente pour ces pays un exercice long et complexe. De plus, la Suisse exige en contrepartie des avantages fiscaux pour les sociétés helvétiques actives dans ces

pays, contreparties qui ne sont pas forcément intéressantes pour ces derniers.

Il existe un autre moyen plus rapide d'offrir une assistance administrative élargie en matière fiscale, l'accord d'échange de renseignements fiscaux (AERF). Mais voilà, ce type d'accord ne permet pas d'obtenir les contreparties qu'offre une CDI. Dans un [rapport](#) de février 2012, le Conseil fédéral le dit en toute franchise: *«La conclusion d'un tel accord sur l'échange de renseignements est donc en principe également possible avec des Etats et des juridictions avec lesquels il n'existe pas de CDI et dont la conclusion d'une CDI n'a pas d'intérêt économique pour la Suisse.»* Oui donc aux AERF, mais seulement avec les Etats où les intérêts économiques helvétiques sont faibles ou inexistant.

La commission de l'économie et des redevances du National a voulu en avoir le cœur net. Dans un [postulat](#) adopté par son Conseil en 2013, contre l'avis du Conseil fédéral, elle s'interroge sur l'intérêt d'une CDI pour les pays en développement – stimulation des investissements et conséquences positives sur leurs recettes fiscales? Dans sa

[réponse](#), le gouvernement avoue son ignorance alors même qu'il a toujours avancé ces arguments pour justifier l'intérêt de conclure des CDI. Une ignorance d'autant plus étonnante qu'une [étude](#) commandée par la Direction du développement et de la coopération, et qui paraît au même moment, conclut que les CDI profitent d'abord à la Suisse. Singulière cacophonie.

La traque des évadés fiscaux menée par les pays occidentaux rend pourtant d'autant plus importante la facilitation de l'échange d'informations fiscales avec tous les autres pays, en particulier les pays en développement. Malgré le reflux des capitaux en provenance des premiers, [la Suisse reste en tête](#) dans la gestion de fortune. UBS et Credit Suisse parviennent même à augmenter les montants sous gestion. La décrue des fortunes européennes et américaines est plus que compensée par l'apport de fonds en provenance d'Asie, d'Amérique latine, d'Afrique et du Moyen-Orient.

Une raison suffisante pour offrir à ces pays une assistance en matière d'informations fiscales. Pour autant que la Suisse prenne au sérieux sa stratégie de l'argent propre.

# Mondial de football: l'image dégradée du Brésil

Les JO en Russie, le Mondial de football au Brésil: loin de rendre ces pays plus populaires en Occident, leur image s'en trouve au contraire dégradée

Jacques Guyaz - 25 mai 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/25848>

Pékin, l'Afrique du Sud, Sotchi, et maintenant le Brésil. Les [Brics](#) posent leurs candidatures pour les deux grandes manifestations sportives de la planète, le Mondial de football et les Jeux olympiques, les obtiennent et construisent ensuite des stades inutiles à n'importe quel prix dans la démesure.

On pourrait croire que l'Inde dont la culture est faiblement orientée vers le sport, cricket excepté, échappe pour l'instant à cette folie des grandeurs, mais ce serait oublier les Jeux du Commonwealth en 2010 à Delhi dont l'organisation, désastreuse selon tous les observateurs, écarte pour longtemps ce pays de la candidature à de grands événements. Et nous ne parlerons pas de l'attribution du Mondial 2022 de football au Qatar, qui relève d'une autre logique, purement financière, celle-là.

Pourtant ces pays émergents ont des régimes politiques fort différents. La nouvelle autocratie russe, la dictature de marché chinoise, la démocratie brésilienne et sa majorité quasi social-démocrate, l'Inde et sa tradition issue de Westminster, l'Afrique du Sud et son parti dominant légitimé par la victoire contre l'*apartheid*: les Brics ont néanmoins en

commun leur besoin d'affirmation. Montrer au reste du monde que ces nations savent organiser de grands événements et qu'elles sont désormais des puissances avec lesquelles il faut compter.

Mais au fond qui est vraiment dupe? Certainement pas les opinions publiques occidentales. Un grand classique des reportages de nos médias consiste désormais à revenir quelques mois plus tard sur les lieux de ces manifestations et à montrer les infrastructures désertes qui commencent déjà à se déliter. On l'a vu avec les stades de l'Afrique du Sud et avec les installations de Sotchi ou de Pékin. Et les articles n'ont pas manqué sur les expulsés des lieux de compétition en Afrique du Sud et sur les travailleurs caucasiens bannis et quasiment pas payés à Sotchi.

Londres au moins a planifié avant les Jeux la reconversion et la réduction de la capacité des équipements construits pour l'occasion.

Le Brésil a vraiment choisi la difficulté avec un appétit d'ogre. Le pays va organiser à deux ans d'intervalle le Mondial de football et les Jeux olympiques. Pour le football, c'était au tour de l'Amérique latine et pour les JO, ceux-ci n'avaient encore jamais été

organisés sur le continent américain au sud de Mexico.

Tous ceux qui pensaient que l'enthousiasme des Brésiliens pour le sport permettrait de leur faire avaler n'importe quelle pilule sont en train de tomber de haut. Oui, les Brésiliens sont en même temps fous de football et parfaitement conscients des problèmes sociaux. Visiblement le déplacement des habitants des *favelas*, les villages Potemkine pour masquer la misère, les conditions de travail très précaires des ouvriers sur les chantiers, la construction de stades dans des villes où il n'y aura jamais le potentiel de spectateurs pour justifier ces mastodontes - Cuiaba, Fortaleza, Manaus ou Natal - suscitent des réactions très vives dans la population. Un excellent dossier sur ces questions a été réuni par [Solidar Suisse](#) (voir aussi [Alliance Sud](#)).

En 2008, la Suisse et l'Autriche ont organisé l'Euro de football. Aucun stade n'a été construit. Les Autrichiens ont rénové le Prater qui a accueilli la finale. La compétition a été un plein succès...

Il ne s'agit pas, du haut de notre position de pays riches en infrastructures, de faire la leçon aux nations qui veulent profiter de l'organisation de

ces grandes manifestations sportives pour développer leurs équipements. Mais si leur but est d'épater nos prospères pays du Nord en démontrant leur

puissance au prix d'un gaspillage économique et d'un saccage social, il devrait être possible de leur faire comprendre qu'à l'heure de

l'information instantanée, ces actions se retournent contre eux et ne leur valent aucun gain de popularité, bien au contraire.

## Logement: et si les solutions se trouvaient au niveau communal?

Des villes petites et moyennes luttent concrètement contre la pénurie de logements à loyer abordable

Michel Rey - 22 mai 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/25838>

Nidwald ne veut pas devenir le «*Monaco de la Suisse*». C'est ce qu'affirme son Conseil d'Etat. L'explosion des prix du foncier et de l'immobilier dans plusieurs communes de la Suisse centrale explique cette crainte.

Le chef de l'entreprise Pilatus à Stans, Oskar J. Schenk, l'a écrit dans la presse locale: à moins de disposer d'un revenu mensuel minimum de 10'000 francs, ses employés ne peuvent plus se loger. Le parlement et le gouvernement du canton ont réagi à cette situation en acceptant, à mi-février, de proposer d'ici deux ans un projet de loi pour aider les communes dans leur promotion de logements à loyers modérés. Ils réagissent ainsi à une initiative déposée par le PS.

### Les initiatives de la ville de Zoug

La nécessité d'intervenir sur un marché immobilier déséquilibré a déjà conduit le

canton et la ville de Zoug à prendre des mesures en 2009. La ville a été quasiment obligée de mener une politique foncière active et une stratégie visant à imposer des quotas de logements à loyers modérés dans les nouvelles zones à bâtir. Le 17 juin 2012, les électeurs de la ville de Zoug acceptaient à 52,2% l'initiative populaire «*Wohnen in Zug für alle*».

Il est encore difficile de dresser le bilan de cette stratégie. Les terrains zonés entre 2006 et 2009 auraient permis la réalisation de 680 logements à loyers modérés.

Parmi les raisons d'une politique communale en faveur du logement, il y a bien sûr la pénurie de logements abordables pour les jeunes familles et même pour la classe moyenne. Mais les autorités parlent aussi de ghettos urbains pour les riches. Elles observent que ces nouveaux habitants ne s'intègrent pas dans la vie locale, ce qui à

terme risque de mettre en péril le fonctionnement politique et la vie associative de la commune.

### La politique du logement de Nyon

En Suisse romande, la commune de Nyon connaît une pression identique, ce qui a conduit son conseil communal à adopter en août 2010 «*une véritable politique du logement*». Constatons d'abord que le temps de maturation a été long puisque cette politique est la réponse à une motion déposée en avril 2005. Comme dans tous les parlements cantonaux et communaux, les débats ont été très politisés entre une droite partisane du marché libre et une gauche préconisant une intervention de l'Etat.

A Nyon, la commune se propose d'augmenter l'offre de logement à loyers modérés, qui est définie en fonction du taux d'effort considéré comme admissible pour la classe

moyenne. En 2014, le loyer est plafonné à 250 francs le mètre carré par an. Dans ce but, la commune soutient la construction de logements en privilégiant la mixité sociale et intergénérationnelle dans les quartiers. Elle mène une politique foncière active. Pendant longtemps, les terrains achetés par la commune étaient revendus à des investisseurs. Depuis 2005, aucun terrain communal n'est vendu, mais mis à disposition via des droits de superficie. Les promoteurs bénéficiaires s'engagent à réaliser au moins 40% de logements à loyers modérés. Sur les terrains de tiers, la commune impose 25%.

Dans le cadre de plans de quartiers, les propriétaires fonciers et les superficiaires obtiennent également des bonus d'utilisation, soit la possibilité de bâtir davantage. En contrepartie, la commune oblige les maîtres d'ouvrage à réaliser une part de logement sociaux d'utilité publique. Elle engage également des négociations directes avec les investisseurs pour obtenir le financement d'équipements collectifs de proximité, comme les crèches, les maisons de quartier.

Une politique communale du logement s'inscrit dans la durée. A Nyon, elle a bénéficié de la pratique ancienne d'un urbanisme de négociation et non de réglementation comme à Genève. Elle a été dynamisée pour répondre à la pénurie de logements à loyer modéré. Elle demande la présence de personnes compétentes et

expérimentées en la matière. Compte tenu de son attractivité, Nyon est en position de force pour négocier avec des promoteurs prêts à investir dans la commune.

Les effets d'une telle politique ne peuvent se déployer qu'à moyen et long terme. Il faut encore attendre pour évaluer les résultats. Deux chiffres permettent de prendre conscience de ses limites et contraintes. En 2000, à Nyon, la part des propriétaires privés et institutionnels de logements était de 88%, celle des coopératives de 8%. Mais la ville s'appuie aussi sur le secteur privé pour réaliser sa politique. Elle fait valoir ses atouts et utilise au maximum sa marge de manœuvre dans chaque négociation. A l'inverse de la pratique genevoise, corsetée par des quotas et autres contraintes réglementaires et surtout idéologiques ([DP 2034](#)).

La pénurie de logements à loyer abordable trouvera-elle des solutions au niveau communal, en particulier dans les villes petites et moyennes? Ce rôle a été reconnu dans le cadre de la plateforme de dialogue entre la Confédération, les cantons et les villes en matière de politique du logement.

L'[Office fédéral du logement](#) a publié en novembre 2013, en allemand (une version française est annoncée pour l'été), un [manuel](#) présentant de bonnes pratiques communales pour la réalisation de logements à loyers modérés.

Une autre publication date de décembre 2012: [Logements à prix modérés à l'aide de mesures d'aménagement du territoire? Analyse d'impact et recommandations](#).

## **La collaboration intercommunale en matière de logement: un vœu pieu?**

Peut-on envisager des politiques de nature intercommunale? Cela paraît évident, tant le problème du logement se pose au niveau régional. La réalité politique est toutefois plus complexe. L'OFL a mené une [pré-étude](#) sur la collaboration institutionnelle en matière de politique du logement dans les huit communes de l'Ouest lausannois. Ces communes travaillent ensemble de manière étroite, sur la base d'une vision d'aménagement partagée et concrétisée au quotidien. Le marché du logement y est tendu, tant pour les jeunes ménages et les personnes âgées que pour les classes moyennes.

Les communes ont confronté leur pratique souvent proche. Mais elles ne se sont pas déclarées favorables à une collaboration intercommunale. Cette dernière empièterait sur leur autonomie. Il y a des divergences sur l'ampleur de l'engagement ainsi que sur les objectifs à poursuivre. Et surtout la politique communale du logement est largement conditionnée par les contraintes budgétaires. En matière de collaboration, les huit communes se sont déclarées partisans

d'échanges d'informations et d'expériences avec le canton de Vaud et entre elles. De quoi refroidir les espoirs placés dans une politique régionale du logement.

Les initiatives communales sont utiles pour apporter des réponses concrètes et adaptées

aux spécificités locales de la pénurie de logements à loyer modéré. Elles ne sont plus l'apanage des grandes villes à majorité rose-verte. Elles doivent être encouragées par une politique cantonale qui leur donnera les moyens financiers et légaux nécessaires à leurs

actions. Avec leur multiplication dans de nombreuses villes moyennes à majorité bourgeoises, elles apportent la preuve que l'on peut dépasser les confrontations idéologiques qui bloquent en Suisse la politique du logement au niveau fédéral et surtout cantonal.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée mais encouragée, pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](http://domainepublic.ch) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

## Index des liens

### **Credit Suisse: selon que vous serez puissant ou misérable...**

<https://www.finma.ch/f/aktuell/Pages/mm-cs-20140520.aspx>

### **La levée très sélective du secret bancaire**

<http://www.efd.admin.ch/00468/index.html?lang=fr&msg-id=52061>

<http://www.sif.admin.ch/themen/00502/00899/index.html?lang=fr>

<http://www.efd.admin.ch/dokumentation/zahlen/00578/02572/index.html?lang=fr>

[http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch\\_id=20133008](http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20133008)

<http://www.efd.admin.ch/dokumentation/medieninformationen/00467/index.html?lang=fr&msg-id=52013>

<http://www.cde.unibe.ch/News%20Files/Doppelbesteuerungsabkommen.pdf>

<http://www.infosperber.ch/Artikel/Gesellschaft/UBS-CS-Schwarzgelder-Mafia-Drogen-Net-Worth-Individuals>

### **Mondial de football: l'image dégradée du Brésil**

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Br%C3%A9sil,\\_Russie,\\_Inde,\\_Chine\\_et\\_Afrique\\_du\\_Sud](http://fr.wikipedia.org/wiki/Br%C3%A9sil,_Russie,_Inde,_Chine_et_Afrique_du_Sud)

<http://www.solidar.ch/brazil-fr.html>

<http://www.alliancesud.ch/fr/documentation/dossiers/mondial-bresil>

### **Logement: et si les solutions se trouvaient au niveau communal?**

[http://www.stadtzug.ch/de/verwaltungspolitik/politik/abstimmungsresultate/politrechte\\_vorlagen/?action=showobject&object\\_id=99024](http://www.stadtzug.ch/de/verwaltungspolitik/politik/abstimmungsresultate/politrechte_vorlagen/?action=showobject&object_id=99024)

[http://www.nyon.ch/multimedia/docs/2009/02/motion050425\\_logement.pdf](http://www.nyon.ch/multimedia/docs/2009/02/motion050425_logement.pdf)

<http://www.domainepublic.ch/articles/25601>

<http://www.bwo.admin.ch/dokumentation/00106/00108/index.html?lang=fr>

<http://www.bwo.admin.ch/dokumentation/00106/00108/index.html?lang=fr&download=NHZLpZig7t,lnp6l0NTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpJCDeHt5fWym162dpYbUzd,Gpd6emK2Oz9aGodetmqaN19XI2ldvoaCVZ,s->

<http://www.bwo.admin.ch/dokumentation/00106/00108/00308/index.html?download=NHZLpZig7t,lnp6l0NTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpJCDd4N8f2ym162dpYbUzd,Gpd6emK2Oz9aGodetmqaN19XI2ldvoaCUZ,s-&lang=fr>

<http://www.bwo.admin.ch/dokumentation/00106/00108/index.html?lang=fr&download=NHZLpZig7t,lnp6l0NTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpJCDeHt5gWym162dpYbUzd,Gpd6emK2Oz9aGodetmqaN19XI2ldvoaCVZ,s->